

ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT POUR LA
CEREMONIE DU 84^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'APPEL DU GENERAL DE GAULLE

ARRÊTÉ n° 2024/24

Le Maire de la Commune de LE TEIL ;

Vu les articles L 2212-1 et suivants, L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire et au stationnement sur la voie publique ;

Vu les articles du Code de la Route ;

Vu la demande présentée par Monsieur GRIFFE Gérard ;

Vu l'avis favorable de la Police Municipale ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des participants lors des défilés et rassemblements organisés dans le cadre de la cérémonie commémorative du 84^{ème} Anniversaire de L'appel Historique du Général De Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940.Place Jean Macé ;

Vu l'avis favorable de la DIR Centre-Est.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur GRIFFE Gérard, responsable de l'organisation des cérémonies patriotiques, est autorisé à organiser la cérémonie du 18 juin 1940 devant le monument aux morts Parking situé Rue de la poste le mardi 18 juin 2024 à partir de 18 heures 00.

Un rassemblement sera organisé devant la Mairie à 18h00.

Une cérémonie commémorative sera organisée au Parking situé Rue de la poste devant le monument aux morts.

Article 2 : Le stationnement sera interdit le mardi 18 juin 2024 sur le parking de La Poste devant le monument aux morts, sur une distance de 50 mètres.

Article 3 : La circulation sera interdite le mardi 18 juin 2024 sur le parking de La Poste.

Article 4 : La signalisation sera mise en place et maintenue par les services techniques municipaux.

Article 5 : Cet arrêté prendra effet à compter de sa réception en Préfecture et de sa publication en Mairie.

Article 6 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution chacun en ce qui le concerne :

- Madame la Préfète,
- Le Pétitionnaire,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de LE TEIL,
- La Police Municipale,

Et pour information :

- Monsieur le Commandant du Centre de Secours du TEIL,
- Centre Technique Municipal,

Fait à Le Teil, le 30 mai 2024

Le Maire,



Olivier PEVERELLI

